



TERMES ET CONDITIONS DES GARANTIES

Récipiendaires

Information sur la
propriété de Dielle

Siège/Agences/Détaillants/Centres de Services

☐ Réservé ☐ Confidentiel ☐ Interne ☒ Externe ☐ Public

Les informations contenues dans ce document sont de propriété de Dielle S.p.A. et sont divulguées à titre confidentiel. Elles ne peuvent être utilisées, fournies à un tiers ou reproduites sans autorisation écrite spécifique. Cette interdiction comprend, à titre indicatif mais non exhaustif, l'utilisation pour la création, la reproduction ou la modification de documents ou d'une partie de documents, de projets ou configurations des produits. Si la reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée, le présent avis et l'avis figurant sur chaque page du présent document, doivent apparaître sur chaque reproduction totale ou partielle.

Objectif

Ce document fixe les modalités de reconnaissance de la garantie pour les dommages dus au transport et les pièces détachées Dielle S.p.A.

Index

1	<i>Dommages dus au transport.....</i>	2
2	<i>Limite de garantie</i>	2
3	<i>Conditions de garantie</i>	2
4	<i>Exclusions de la garantie</i>	3
5	<i>Gestion de la garantie</i>	4



TERMES ET CONDITIONS DES GARANTIES

1 Dommages dus au transport

Les marchandises expédiées sont couvertes par une police d'assurance contre les dommages dus au transport. Par conséquent, à la réception du colis, l'emballage doit être soigneusement vérifié pour signaler d'éventuels dommages survenus pendant le transport. Vous devez noter sur le bordereau de livraison du transporteur les dommages subis à l'emballage en précisant en détail le type de dommage constaté.

Attention, des dommages mineurs à l'emballage peuvent signifier que le contenu est sérieusement endommagé !

Nous vous conseillons de vérifier immédiatement l'état du matériel à l'intérieur de l'emballage afin de déceler d'éventuels dommages au produit. Tout dommage constaté doit être signalé à Dielle S.p.A. par e-mail au plus tard 24 heures après la réception de la marchandise.

Tout dommage non signalé conformément aux conditions indiquées ne sera pas couvert par l'assurance et/ou par Dielle S.p.A.

Les réserves générales de contrôle ne sont pas valables.

Ex. Lors de la réception du colis, un trou est présent sur l'emballage. Inscrivez sur le document : "Réserve spécifique de contrôle, présence d'un trou" et assurez-vous que le transporteur a effectivement signalé la réserve.

Si le transporteur refuse d'apposer la réserve spécifique, il est conseillé de refuser la marchandise.

2 Limite de garantie

Dielle S.p.A. garantit ses produits sur tout le territoire national conformément aux normes prévues par la directive européenne 99/44/CE (garantie européenne).

Nos produits sont garantis pendant deux ans à partir de la date d'achat comme prévu par la Garantie Européenne, qui doit être attestée par un document fiscal d'achat. Pendant cette période l'acheteur aura droit gratuitement à la réparation ou substitution, à discrétion du constructeur, de tous les composants défectueux exception faite des indications reportées au chapitre 4.

3 Conditions de garantie

La garantie déchoit si le défaut de conformité n'est pas signalé au vendeur dans un délai de 15 jours à compter de la date de sa découverte.

La société Dielle S.p.A. est seule responsable de la fourniture de l'appareil, qui doit être installé dans les règles de l'art, en suivant les instructions contenues dans les manuels spécifiques fournis avec le produit et, dans tous les cas, conformément aux normes en vigueur. L'installation doit être effectuée uniquement par du personnel qualifié et sous la responsabilité du responsable, qui assumera l'entière responsabilité de l'installation finale et du bon fonctionnement du produit installé. En cas d'installation non conforme ou de non-respect des réglementations, Dielle ne sera pas responsable et ne pourra être tenu pour responsable de tout problème ou défaut de l'équipement.

Par garantie, on désigne la substitution ou la réparation gratuites des **pièces reconnues défectueuses à l'origine en raison d'un défaut de fabrication.**



TERMES ET CONDITIONS DES GARANTIES

Pendant la période de garantie, Dielle S.p.A. fournira les pièces jugées défectueuses selon les termes et les conditions du présent document. La main d'œuvre nécessaire au remplacement de la pièce de rechange sera prise en charge par le Vendeur.

La garantie ne sera valable que si l'acheteur, dans les 10 jours qui suivent l'achat, enverra par email le coupon de garantie dûment rempli dans toutes ses parties et timbré par le vendeur, au courriel info@diellespa.it.

Lors de l'installation, il est indispensable d'effectuer un contrôle des fonctions avant d'effectuer les finitions de maçonnerie. Dielle S.p.A. ne s'assume aucune responsabilité pour les dommages ou les frais de restauration des finitions, même s'ils proviennent de la substitution de pièces défectueuses.

La garantie n'est valable que si l'utilisateur se sert de l'appareil comme le prescrit le manuel d'utilisation.

Sur les produits série Air, la première mise en service par un technicien n'est pas obligatoire, mais elle est conseillée. Toutefois, la vérification d'une correcte installation et en conformité avec le manuel fourni avec l'appareil, devra être effectuée avant toute intervention en garantie. En cas de non-conformité, le produit ne sera pas couvert par la garantie.

Sur les produits série Hydro, la garantie sera activée uniquement et exclusivement en cas de résultat positif du premier allumage effectué par un technicien Dielle.

4 Exclusions de la garantie

La garantie n'est pas reconnue pour les pièces d'usure normale, telles que les joints, les verres, les pièces amovibles (par exemple, le pot de combustion, etc.), les bougies d'allumage, les revêtements, les céramiques réfractaires.

La garantie n'est pas accordée dans les cas suivants.

- Non-respect des normes d'installation
- Négligence du client ou absence d'entretien comme prescrit dans le manuel
- Installation de l'appareil dans un système électrique non conforme
- Dommages dus aux intempéries, aux produits chimiques
- Inefficacité du conduit de cheminée
- Altération du produit
- Travaux de réparation effectués par du personnel non autorisé
- Phénomènes météorologiques électriques (foudre).
- Dommages causés par la combustion de produits non certifiés.
- Dommages causés par le transport s'il n'est pas conforme aux indications reportées au paragraphe 1.
- Dommages ultérieurs causés par les actions erronées de l'utilisateur pour tenter de remédier à la défaillance initiale.
- Aggravation des dommages causés par l'utilisation ultérieure de l'appareil de la part de l'utilisateur après l'apparition du défaut.
- Eventuels corrosions, entartrages ou fissures dus à des courants libres, à la condensation, à l'agressivité ou à l'acidité de l'eau, à des traitements de détartrage mal effectués, à un manque d'eau, à des dépôts de boues ou de calcaire.



TERMES ET CONDITIONS DES GARANTIES

- Défaillances des composants hydrauliques (interrupteurs de débit, pressostats hydroniques, vannes de sécurité, etc.) si des filtres d'entrée appropriés n'ont pas été installés.
- Absence d'entretien annuel par un centre d'assistance technique agréé.

Dielle n'est pas responsable des dommages qui pourraient, directement ou indirectement, être causés aux personnes, aux biens et aux animaux domestiques en raison du non-respect des prescriptions du manuel fourni.

En cas substitution de toute pièce, la garantie ne sera pas prolongée. La garantie n'est valable que pour l'acheteur et ne peut être transférée.

Aucune indemnisation ne sera versée pendant la période d'inefficacité du produit.

D'éventuelles interventions de calibrage ou de réglage du produit en fonction du type d'installation et du type de combustible, sont exclus de la garantie.

La garantie n'est pas reconnue en cas d'utilisation de combustibles de mauvaise qualité qui peuvent provoquer des bruits anormaux et entraîner la rupture prématurée des composants mécaniques.

Les pièces électroniques sont remplacées sous garantie après vérification du dommage. La garantie ne sera pas reconnue en cas de dommages dérivant de phénomènes météorologiques, de manipulations ou dommages causés par des facteurs externes.

Les variations de teinte des pièces peintes ou les craquelures et variations sur les céramiques sont également exclues.

5 Gestion de la garantie

Toute demande d'articles sous garantie doit être reçue par courrier électronique en précisant le problème rencontré et en fournissant le modèle du produit, le numéro de série et en pièce jointe la facture d'achat.

En fonction de la pièce demandée et à la seule discrétion de Dielle, une mention sera apposée sur la confirmation de commande, le bon de livraison et sur le colis, sur laquelle sera précisé si le client pourra éliminer ou retourner la pièce défectueuse substituée.

Réserve avec élimination de la pièce substituée

Vous pouvez jeter l'article défectueux à remplacer. Dielle n'exigera pas le retour de cette pièce.

Réserve avec retour de la pièce substituée

L'article défectueux remplacé doit être retourné dans les 30 jours, sinon il sera facturé.

Un bordereau de retrait sera envoyé à l'intérieur du colis. Il vous suffira de contacter la société de livraison indiquée pour prendre rendez-vous pour le retrait, comme indiqué sur l'étiquette elle-même et sur le bordereau de livraison.

Pour tout contentieux, le lieu de juridiction est Latina (Italie).